



BREF MUNICIPAL DE COUCHEY

Bref d'informations N° 284.

SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2021.

* * * * *

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux seront consultables
aux différents tableaux d'affichage situés sur la commune :

- . Mairie – Rue Antoine Bolnot – Rue Édouard Herriot
- . sur le site internet de la mairie : www.mairie-de-couchey.fr
- . au secrétariat de mairie.

Étaient présents : Mesdames BELORGEY, SIRUGUE, BOULÈRE, DEREY, HUDELLOT, LAMIA et QUÉTIER.
Messieurs CARRÉ, BIGUEUR, JEANNIN, CHAUVENET, COLLIN, FRANÇOIS et ZUCCO.

Absent : Monsieur KOHUT.

Secrétaire de séance : Nadine QUÉTIER.

BUDGET / FINANCES

. Vote du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 du comptable public :

Le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **adopte l'ensemble de ces documents**, présentant les mêmes caractéristiques, qui sont les suivantes :

- Dépenses de fonctionnement : **676 480,30 €**
- Recettes de fonctionnement : **936 643,37 €**
- Dépenses d'investissement : **140 741,92 €**
- Recettes d'investissement : **118 999,97 €**,

Et décide l'affectation de la somme de **75 811,90 €** à l'article 1068 de la section d'investissement. Le solde disponible, soit **844 838,43 €** est reporté à l'article 002 en recettes de fonctionnement.

. Vote du budget primitif 2021 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le **budget primitif 2021**, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Dépenses de fonctionnement : **811 323 €**
- Recettes de fonctionnement : **1 614 823 €**
- Dépenses d'investissement : **819 813 €**
- Recettes d'investissement : **819 813 €**.

. Principaux investissements et travaux votés pour 2021.

- Réfection de la rue de l'Europe : **83 000 €**.
- Réfection du lotissement « Les Castors » : **395 000 €**.
- Réaménagement du terrain de sports : **212 000 €**.
- Achat de parcelles de terrains : **36 000 €**.
- Réfection de la grosse cloche de l'église : **10 000 €**.
- Achat de panneaux de signalisation et de barrières métalliques : **1 728 €**.
- Achat de 2 barrières en bois : **3 653 €**.
- Rénovation de 145 LED sur l'éclairage public : **24 635 €**.
- Remplacement de la benne du camion : **6 310 €**.
- Remise en état de la table d'orientation : **3 055 €**.
- Divers travaux de voirie : **98 147 €**.
- Refonte du site internet : **2 000 €**.

. **Vote des taux d'imposition 2021** : la réforme de la fiscalité locale prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021. En compensation de cette perte de ressources, le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transféré aux communes. Pour Couchey, le taux de TFPB est donc désormais de 28,86 % (7,86 % communaux + 21 % départementaux). Considérant les travaux et investissements réalisés sur la commune et inscrits au budget primitif 2021, le Conseil Municipal, **par 11 voix pour et 1 voix contre et 2 abstentions**, décide d'augmenter le taux de la **taxe foncière sur les propriétés bâties**, de 28,86 % à **30 %** pour 2021, et de maintenir le taux de la **taxe foncière sur les propriétés non bâties à 16,80 %**.

. **Vote des subventions aux associations** :

Anciens Combattants	350,00 €
Club de l'Âge d'Or	700,00 €
Association Paroissiale de Couchey	650,00 €
Animations et Initiatives à Couchey	500,00 €
Les P'tits Loups	350,00 €
Les Compagnons de la Saint-Hubert	500,00 €
Comité Saint-Vincent	0,00 €
Saint-Vincent Tournante 2023	4 000,00 €
Entre Loups	350,00 €
Les Amis des bêtes (Convention de 2014)	600,00 €
Harmonie de Marsannay-la-Côte	800,00 €
Association Les Amis de Musique au Chambertin	250,00 €
Fanfare Solidaire Roller Toaster (élèves de l'Ecole Centrale de Nantes)	200,00 €
Comité de parrainage de la Résistance et de la Déportation	100,00 €
Associations diverses	200,00 €
Communes sinistrées	500,00 €
TOTAL	10 050,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

. **Demandes de travaux** : il est rappelé que tous travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire à déposer au secrétariat de mairie, et qu'en cas d'acceptation, **un affichage sur le terrain pendant la durée des travaux est obligatoire**.

. **Bâtiments communaux** : des pré-diagnostic énergétiques ont récemment été effectués sur certains bâtiments communaux, en partenariat avec le SICECO, en vue de **la réalisation d'économies d'énergie**.

. **Allée des Tilleuls** : des barrières en bois seront prochainement installées par l'Office National des Forêts, de part et d'autre de cette allée.

. **Cérémonies officielles** : en raison de la crise sanitaire, les cérémonies commémorant le **Souvenir des Déportés** le dimanche 25 avril 2021, et l'**Armistice du 8 Mai 1945** le samedi 08 mai 2021, seront célébrées en comité très restreint, et la population n'y sera malheureusement pas conviée. **Merci de votre compréhension et prenez soin de vous !**

SERVICES MUNICIPAUX OU INTERCOMMUNAUX

. **Géoportail de l'Urbanisme** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, afin d'assurer, pour le compte de la collectivité, et à titre gratuit, **la publication des documents d'urbanisme, sur le GPU** ; cette procédure étant obligatoire pour tous les documents d'urbanisme publiés depuis le 1^{er} janvier 2020.

. **Pacte de gouvernance** : les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à **l'élaboration d'un Pacte de gouvernance**, entre la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et ses communes membres, dont l'objectif est de « **reconnaître l'importance de l'engagement des élus, et leur rôle essentiel** ». Le projet de Pacte de gouvernance a été présenté devant le Conseil communautaire le 16 février dernier, et n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part des conseillers communautaires.